BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

OCT 2020

Saint-Nicolas du Pélem

SIESTE MUSICALE
Une 1ère à l'Arboretum

p3

MARION LOTOUT
CHAMPIONNE DE FRANCE 2020

p4

FINALISATION DU PROJET
URBANISME À BOTHOA

p8

ELECTIONS MUNICIPALES
2020

En couverture : Photo de la sieste musicale organisée à l'arboretum dimanche 6 septembre 2020 avec la participation de Rémi Bonneau et de ses instruments aux sons apaisants et relaxants, accompagné des voix des artistes de la troupe des Vendeurs de Vent. De nouvelles éditions viendront !

Le Mot du Maire

Chers Pélémoises et Pélémois,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous. Après ce confinement inédit, nous reprenons une vie quasi normale. La crise sanitaire n'est pas encore terminée et tous, nous savons qu'il nous faut continuer à respecter toutes les consignes, gestes barrières, port du masque… Restons vigilants.

Le nouveau conseil municipal s'est mis en place le 23 mai 2020, la nouvelle équipe s'est mise au travail dès le lendemain. Nous allons poursuivre les travaux engagés pendant mon précédent mandat et de nouveaux projets fleuriront dans les années à venir comme nous nous y sommes engagés.

Voici aujourd'hui votre nouveau bulletin municipal, qui paraîtra deux fois par an. Sachez que tout au long de ce mandat vous pourrez compter sur moi pour être à vos côtés et tenir mes engagements. Il se fera aussi et surtout avec vous car je connais votre désir de participation à la vie de notre commune.

Bien à vous,

Daniel Le Caër

10

Récit d'un Confinement à l'Ehpad Ti Ker Jean

4

Elections municipales

9

Sandra Le Nouvel, prend la présidence de la CCKB

SOMMAIRE

P 2 .....Le Mot du Maire
Page 3 .....Retour en images
Page 4/5 ....Travaux et urbanisme
Page 6 .....Vie culturelle et associative
Page 7 .....Tourisme et loisirs
Page 8/9 ....Dossier #Spécial élections
Page 10 .....Le coin du citoyen
Page 11 .....Vie sociale
Page 12 .....Activités Sportives
Page 13 .....Vie scolaire
Page 14 .....Au conseil
Page 15 .....Vie économique
Page 16 .....Marion LOTOUT

Bulletin Municipal édité par :
Mairie de Saint-Nicolas-du-Pélem - Rue Auguste Le Coent 22480 Saint-Nicolas-du-Pélem - Directeur de la publication : Daniel Le Caer, Maire de Saint-Nicolas-du-Pélem - Rédaction : L'équipe municipale - Mise en page et impression : Roudenn graphik - Plérin - 02 96 58 02 03 - Imprimé en 1100 exemplaires – Distribution : Médiapost
Retrouvez ce bulletin sur www.stnicolasdupelem.fr

De larges sourires avec Cap Sport cet été
Rendez-vous aux prochaines vacances de cet automne
L'office des sports propose des animations CAP Sports à chaque période de vacances. Coralie Charron et Manon Moisan, animatrices à l'Office des sports ont réussi le pari de l'activité et de la bonne humeur. Pour les vacances de la Toussaint, les familles peuvent trouver des informations au 06.08.65.33.86 et sur le site web : http://office-sports-snpg.jimdo.com/. Ou sur le site de la commune : stnicolasdupelem.fr

L'INFO en+

Pour les Pélémois ayant manqué les premières distributions de masques organisées les 16 et 30 mai 2020, la commune de Saint-Nicolas invite les habitants à venir retirer leur masque en Mairie. Un masque lavable par habitant sera remis sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Hommage à une grande Pélémoise
Léa Nicolas nous a quitté lundi 13 avril 2020. Maire de Saint-Nicolas du Pelem de 1995 à 2001, elle était également conseillère générale de 1992 à 2004. Elle avait reçu en 1999 la légion d'honneur. Une minute de silence en hommage à Mme Nicolas a été observée lors du conseil municipal du 23 mai 2020.

© Athlé/FFA

Un 4ème titre de championne de France pour Marion Lotout
L'athlète olympique d'origine pélémoise, Marion Lotout réalise la meilleure performance française de l'année en saut à la perche ! Un saut à 4M55 au championnat de France d'Albi ce 13 septembre 2020 l'emmène sur la plus belle et haute marche de l'élite sportive française ! Bravo Marion, les Pélémoises et Pélémois te félicitent. Objectif : Les JO de Tokyo 2021 (Record de Marion en plein air : 4M60) Retrouvez Marion en dernière page

Une découverte pour Thaïs à l'Arboretum
Thaïs jeune participante de la sieste musicale organisée à l'arboretum de Saint-Nicolas découvre le Gong, un instrument au son magique et sacré.

Fleurissement estival
Très apprécié et salué par les habitants comme chaque année, les équipes techniques de la commune ont mis en œuvre avec réussite le fleurissement estival. Félicitations et merci à vous tous.

L'INFO en+

BOULODROME COUVERT :

Pour le confort des boulistes, les travaux de création de sanitaires neufs sont désormais terminés. Concernant l'accès au boulodrome couvert, il se fait désormais au moyen d'un code à retirer auprès de la mairie.

CENTRE BOURG…

On lève le pied pour la sécurité de tous

La zone à 30 Km/h dans le centre-ville est désormais matérialisée. La signalisation au sol a été réalisée le vendredi 26 juin dans le cadre du programme d'entretien des marquages 2019 pour un montant de 2100 € TTC. Concernant la signalétique verticale, les panneaux existaient sur les anciens tronçons, ils ont donc été déplacés sur le nouveau périmètre. Les travaux ont été effectués en régie par la commune. La Zone 30 c'est plus de convivialité et davantage de sécurité pour tous les usagers de la route. **La distance de freinage passe de 26m à 50 km/h à 13m pour une vitesse réduite à 30 km/h !**

NE DÎTES PLUS "L'ANCIEN SUPER U", DÉSORMAIS IL S'APPELLE

"L'Espace du Daourit"

Quatre espaces ont été pensés et réalisés.

1. Le premier permet de reloger les services techniques dans des locaux adaptés répondant aux normes actuelles. Ils disposent d'un bureau, d'une salle de pause et de réunion, d'un vestiaire homme et femme, un garage et des locaux dédiés à la menuiserie, la peinture, le stockage de la signalisation, et un atelier.
2. Le deuxième espace est destiné aux associations et aux entreprises. 4 salles d'activités peuvent accueillir des ateliers de menuiserie, cuisine, couture, activités manuelles, couverture, art floral… Le hall situé au cœur de cet espace pourra entre autres servir pour les expositions et une salle de réunion équipée et déjà très utilisée complète le dispositif.
3. Le troisième espace se compose de 5 boxs destinés à recevoir le matériel des associations.
4. Le quatrième espace est une réserve foncière qui pourra faire l'objet d'autres projets dans le futur.

Le nom de cet espace « DAOURIT » est emprunté au nom du cours d'eau qui ruisselle et de la fontaine à proximité.

VALIDATION DE L'AVANT-PROJET D'AMÉNAGEMENT

Bourg de Bothoa

Les phases de préparation ont débuté ! Le conseil a validé l'avant-projet dont le montant prévisionnel des travaux est estimé à 528 584 € HT. Des subventions viendront alléger l'investissement qui sera financé sur les fonds propres de la commune sans avoir recours au prêt bancaire. Guy Lagadec, Maire-adjoint précise « ce projet servira de base de réflexion pour déterminer et finaliser les nombreux choix à acter ». Les membres de la commission, accompagné de Daniel Le Caër se sont rendus le 24 juillet dans les bourgs de Maël-Carhaix et Saint-Gilles-Vieux-Marché accompagnés du Maître d'œuvre, afin d'apprécier les aménagements des bourgs rénovés pour évaluer les options retenues par les communes en matière de choix de matériaux, de revêtements, mobilier urbain et d'espaces verts. Mardi 8 septembre 2020, une réunion publique a permis aux habitants de découvrir l'avant-projet et aux élus de récolter le ressenti et les avis de tous.

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

PROCÉDURE PLU ALLÉGÉE :

Le conseil a décidé de prescrire une révision allégée du PLU avec pour objectifs : La mise en place d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL) au niveau de la parcelle cadastrée section ZE N° 67 ; la modification du règlement de l'OAP N°2 ; la modification du règlement relatif aux clôtures des zones UA, UB et UC. La mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du dossier est confiée au cabinet QUARTA de Saint-Jacques-de-la-Lande (35) pour un montant de 6 555.00 € HT, soit 7 866.00 € TTC, phase optionnelle (réunion de présentation du dossier en CDPENAF – 500.00 € HT / réunion supplémentaire 500.00 € HT) 1 000.00 € HT, soit 1 200.00 € TTC. Un registre spécifique, destiné aux observations sera mis à disposition du public aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, jusqu'à l'arrêt du projet de révision allégée par le conseil municipal.

Coup de jeune au Camping

Idéalement situé dans un cadre de verdure remarquable, proche de la piscine et de La vallée du Faoudel pour des balades au fil de l'eau, le camping fait peau neuve. Les sanitaires ont été repensés et mis aux normes afin de proposer une offre d'hébergement de qualité.

La commune est labellisée « Station verte », ce qui permet à notre territoire d'avoir pour ambition de proposer des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, respectueux de l'environnement.

© Sabinamajoor/Pixabay

L'INFO en+

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :
2 rue du Sulon
Renseignements :
02 96 29 53 35
Christine LE RUDULIER

ECOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THEATRE DU KREIZ BREIZH :
70 disciplines sont proposées par une équipe de 30 enseignants artistiques ; elles sont destinées aux enfants et aux adultes. Le suivi d'activités au sein de l'école peut constituer une simple phase de découverte, elle peut aussi devenir un chemin vers une pratique autonome ou être la base d'une formation artistique solide.
Renseignements :
EMDKB
02.96.29.35.98

Les Blés d'Or, cette année c'est les 30 ans !

Dynamisme, envie et plaisir de se retrouver, tels sont les maîtres mots du cercle celtique «Les Blés d'Or», depuis sa renaissance en 1990. Fiers de représenter le terroir Fañch et notamment la danse Plinn et le Kost ar c'hoat, les danseurs et musiciens sauront vous emporter dans des thématiques de scène alliant danse traditionnelle et propositions artistiques actuelles. Renseignements des ateliers enfants et adultes à la Maison des associations et sur la page Facebook du cercle et au 07.86.05.79.80.

LES RENDEZ-VOUS À VENIR

- **Le 12 décembre 2020,** soirée disco/crêpes à Lanrivain.
- **Le 6&7 février 2021,** fest-noz trad' et conférence autour du pays fañch en partenariat avec la confédération Kenleur.
- **Le 4 avril 2021,** le traditionnel spectacle/fest-noz de Pâques à Saint-Nicolas. La soirée Familly courant Mai 2021 à Saint-Nicolas.
- **Le 13 juin 2021,** l'édition du Qualificatif des Sonneurs Bro fañch pour le championnat des sonneurs de Gourin à Saint-Nicolas.
- **Le 25 septembre 2021** les 30 ans des blés d'or, Exposition photos et costumes. (Manifestations selon la situation sanitaire aux dates mentionnées)

Un été positif
POUR LE MUSÉE DE L'ÉCOLE DE BOTHOA

Les bons résultats de la fréquentation sont à mettre sur le compte de l'attractivité de la Bretagne en matière de tourisme cette saison et à un effort de communication fourni par le musée. Le musée a innové cette saison en modifiant les heures d'ouvertures (du lundi au vendredi de 10h30 à 18h) et en installant un espace pique-nique dans le jardin. L'organisation d'une boutique, l'acquisition d'un logiciel de caisse et d'un terminal de paiement par carte bancaire permettent également d'améliorer l'accueil des visiteurs. En matière d'animation les grands classiques du musée que sont les dictées du mardi et du vendredi et les journées de l'écolier ont connu un franc succès.

Renseignements : 02 96 29 73 95
musee.ecole.bothoa@wanadoo.fr

1 100
C'EST LE NOMBRE DE VISITEURS EN JUILLET ET AOUT 2020 POUR LE MUSÉE DE L'ÉCOLE DE BOTHOA

L'arboretum fait peau neuve

22 espèces avec panneaux d'informations sont à découvrir !

Le travail entrepris à l'arboretum depuis 2 ans commence à porter ses fruits En collaboration avec l'ONF un abattage nécessaire a été réalisé l'année passée. En effet, certains arbres malades risquaient d'en contaminer d'autres. Des espèces d'ornement ont été enlevées afin de conserver l'appellation arboretum.

Les différentes essences ont également été mises en valeur par des panneaux. Ils détaillent l'essence de chaque arbre et renseignent sur son bois. Quelques arbres attendent encore leur panneau.

On peut y trouver Un cyprès de Lawson, un mélèze d'Europe, un séquoia géant, un cryptoméria du japon, un ginkgo biloba... etc. L'historique de l'arboretum a été difficile à retracer, nous remercions Michel Clion pour nous avoir transmis des photos et films dans lesquels nous voyons les premiers plans datant de 1975. Si certains Pélémois possèdent des documents, photos ou coupures de journaux de l'époque, ils peuvent se faire connaître en mairie. Une nouvelle signalétique à l'entrée, une table de pique-nique et un banc supplémentaire agrémentent les lieux. Chacun pourra s'y ressourcer tout en respectant le site. Différents projets d'animation y sont envisagés à l'image de la première sieste musicale*. *(*Lire en page 2).*

L'INFO en+

VOS ASSOCIATIONS LOISIRS

L'OUTIL EN MAIN :
Espace du Daourit
Le mercredi
de 14h00 à 16h30
(9-14 ans)
Ateliers : cuisine, menuiserie, couture, électricité, arts plastiques
Martine COURCOUX
06 70 85 58 11

ATELIERS CREATIFS PELEMOIS :
Salle Kreisker
(sous la salle Ty ar Pelem)
Le lundi de 14h00 à 18h00 pour tous : encadrement, cartonnage, broderie, perles, peinture...
Scrapbooking : 1 fois par mois.
Patricia LUZE,
02 96 24 38 53
Martine COURCOUX,
06 70 85 58 11

ADRASEC (Radio amateur)
Maison des Associations
Salle 1, 2ème étage
Le jeudi
de 20h30 à 23H00
M. ETIENNE,
06 32 99. 23 76

Piscine UNE TRISTE DÉCISION

Comme vous l'avez malheureusement constaté, notre piscine est restée fermée cet été. Déficitaire chaque année, la mise en œuvre du protocole sanitaire lié au Covid 19 aurait engendré des coûts supplémentaires non négligeables pour la commune comme par exemple l'emploi de 2 salariés supplémentaires. D'autre part, la fréquentation de l'établissement aurait dû être divisée par 4, les temps de baignade raccourcis et ne parlons pas des cycles de désinfection des locaux. Le caractère ludique de la piscine de plein air devenant presque invisible devant les contraintes engendrées, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas ouvrir le plan d'eau cette année.

Les résultats

DU DIMANCHE 15 MARS 2020

"Agir ensemble pour le Pelem" emporte 19 sièges pour les 6 prochaines années de la mandature et 3 sièges pour le conseil communautaire de la CCKB.

C'est dans un contexte très inhabituel en raison de la crise sanitaire en devenir à cette période et avec un agencement modifié des bureaux de vote pour respecter les protocoles sanitaires, que les 1 218 électeurs de la commune étaient invités à se prononcer pour les élections municipales. Avec un taux d'abstention de 51.81%, Saint-Nicolas n'a pas échappé au taux d'abstention record constaté au niveau national qui a été de plus de 55%. Avec une seule liste candidate, « Agir ensemble pour le Pelem » conduite par le maire sortant Daniel Le Caër obtient 69.17% des suffrages exprimés, bulletins blancs 12.61% et bulletins nuls 18,23%.

Les élections du Maire et des adjoints

DU SAMEDI 23 MAI 2020

Covid 19 oblige, le conseil municipal n'a pu être installé qu'à l'issu de la période de confinement et dans un espace opportun. C'est donc dans la salle Ty ar Pelem en présence de la statue de Marianne et de la photo du Président de la République déplacées pour l'occasion, que les 19 élus ont accordé leur confiance à Daniel Le Caër élu ainsi pour un second mandat de maire. 4 adjoints ont été plébiscités à l'unanimité des suffrages. Le maire a remercié l'ensemble de son équipe et a regretté la présence d'une seule liste. Il a précisé qu'il prendrait ses décisions avec l'avis du conseil et resterait à l'écoute de la population pélémoise sans distinction. A l'issue du conseil, le nouveau maire a rendu un hommage à Léa Nicolas, ancien maire de notre commune et conseillère générale, disparue pendant le confinement. Une minute de silence a été observée à cette occasion.

Daniel LE CAËR est investi Maire de Saint-Nicolas du Pelem.
De gauche à droite. Il est accompagné de ses quatre Maire-adjoints,
Catherine BOUDIAF, Gérard PASCO, Solenn FRABOULET et Guy LAGADEC

Quatre commissions municipales et des permanences du lundi au samedi

Le Maire Daniel LE CAËR
Membre de droit de l'ensemble des commissions
Permanences les matins

1ère Adjointe Catherine BOUDIAF
En charge des finances, de la fiscalité, des affaires économiques, des marchés publics, des ressources humaines, des affaires sociales et du CCAS
Permanences les jeudis matin

2ème adjoint Guy LAGADEC
En charge de la voirie, des réseaux, de l'assainissement, de l'urbanisme, du PLU
Permanences les vendredis matin

3ème adjointe Solenn FRABOULET
En charge des affaires scolaires, de la culture, de la vie associative et sportive, de l'information, de la communication, de la bibliothèque et du tourisme
Permanences les samedis matin

4ème adjoint Gérard PASCO
En charge du patrimoine communal et de l'embellissement de la commune
Permanences les lundis matin

Marylise ANDRE

Denis ANDRE

Laurent THORAVAL

Christiane BERNARD

Adeline GOÏC

Alain DECOURCELLE

Anne-Marie JAN

Daniel LE ROUX

Marie-France PAVEN

Jean-Louis TOULLEC

Tiphaine VERCHIN

Fabien LE GUILLOU

Karine CAOUS

Arnaud CARMES

CCAS : Catherine BOUDIAF, Karine CAOUS, Marie-France PAVEN, Jean-Louis TOULLEC • **AFR :** Daniel LE CAËR, Daniel LE ROUX, Olivier GALARDON, Bernard GUELTAS, Louis COURTOT • **Syndicat de gendarmerie :** *Titulaires/* LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine */ Suppléants :* LAGADEC Guy, PASCO Gérard • **Syndicat Mixte d'adduction en eau potable :** *Titulaires :* LE CAËR Daniel, LAGADEC Guy */ Suppléants :* TOULLEC Jean-Louis, VERCHIN Tiphaine • **SDE 22 :** *Titulaire :* LAGADEC Guy / *Suppléant :* FRABOULET Solenn • **Correspondant défense :** LE CAËR Daniel • **Correspondant sécurité routière :** LAGADEC Guy

L'INFO en+

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- *LUNDI MARDI MERCREDI VENDREDI de 9H00 à 12H00 et 13H30 à 17H00*
- *JEUDI ET SAMEDI Les 3 premiers samedis du mois de 9h00 à 12H00*

Rue Auguste Le Coent
22480 SAINT NICOLAS DU PELEM
Tél: 02 96 29 51 27
fax: 02 96 29 59 73
Courriel : mairie@stnicolasdupelem.fr
www.stnicolasdupelem.fr

INTERCOMMUNALITÉ CCKB

Une nouvelle Présidente élue

Sandra Le Nouvel, adjointe au Maire à la mairie de Bon-repos-sur-Blavet et conseillère départementale des Côtes d'Armor est la nouvelle présidente de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh, elle sera épaulée par 12 vice-Présidents et 2 conseillers délégués. Daniel Le Caër a été élu 5ème vice-président en charge de l'habitat et de l'urbanisme. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite ainsi qu'à nos élus pélémois à la CCKB : Daniel Le Caër, Catherine Boudiaf, Guy Lagadec et Marylise André (suppléante).

CCKB Communauté des communes du Kreiz-Breizh

Retrouvez la liste des élus de la CCKB sur https://www.kreiz-breizh.fr/les-elus-et-la-gouvernance/

AVIS AUX EXPLOITANTS AGRICOLE

Au sujet des Choucas des Tours

COMMUNIQUÉ

Didier Lucas, président de la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor invite les agriculteurs à déclarer via un formulaire et surtout à chiffrer, les dégâts occasionnés afin de permettre d'appuyer les demandes de dérogation (pour la régulation de la population de choucas) et de classement en tant qu'espèces nuisibles pour les autres animaux. Le formulaire est accessible et à compléter sur https://urlz.fr/dcMb.

© TheOtherKev de Pixabay

SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM

Permanence du conciliateur de justice en Mairie

© Arek Socha de Pixabay

Monsieur LE TEXIER, conciliateur de justice, reçoit sur rendez-vous (02.96.29.51.27) à la mairie de Saint-Nicolas-du-Pélem le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00. Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. Il peut intervenir pour des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, différends relatif à un contrat de travail, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux, etc. Il n'intervient pas pour des litiges : d'état-civil, de droit de la famille qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales, de conflits avec l'administration.

L'INFO en+

FOR ME.... FORMIDABLE

Trenet, Piaf, Aznavour… Chants et bonne humeur pour Marco et Marylise de la troupe Les Vendeurs de vent à l'attention des résidents et du personnel soignant pendant le confinement. Depuis le parking de l'Ehpad Ti Kerjean, l'orgue de barbarie a résonné de tout son souffle pour manifester une fois encore « SOUTIEN ET SOLIDARITE ».

L'EHPAD "Ti Kerjean" contre la Covid 19

L'EHPAD Ti Kerjean de Saint-Nicolas-du-Pélem qui accueille 59 résidents a très vite appliqué les mesures de protection contre le coronavirus. Le 12 mars 2020, les portes de l'établissement ont dû être fermées aux visiteurs et le port du masque a été systématisé. Le surplus de travail a débuté à l'aube du 17 mars 2020 par le confinement des résidents dans leurs logements et la distribution des 4 repas journaliers dans ces derniers. Pour pallier à ces mesures restrictives pesantes pour les personnes âgées, des relations par visioconférence ont été mises en place, ainsi que des visites dans le SAS avec l'obligation du port du masque et l'utilisation de gel désinfectant. Un service de courses hebdomadaires a été mis en œuvre par la secrétaire et le personnel s'est organisé pour déjeuner avec les résidents lors de la mise en place de salles à manger collectives à chaque étage.
Durant 4 jours, à raison de 6 heures par jour, des bénévoles ont également apporté un appui à l'équipe de l'EHPAD et ont permis une bonne prise en charge des résidents.

Après l'annonce du déconfinement partiel, les équipes ont installé des salons extérieurs pour les rencontres familiales avec des collations gracieusement offerte. Pour la fête des mères, la nouvelle salle d'animation a été ouverte afin de recevoir les familles dans le cadre d'un protocole stricte.

Après quelques 3 mois de privations, le lundi 15 juin 2020, les familles et les amis ont enfin pu entrer dans les logements et profiter de sourires et de partages tant attendus par les résidents. Dans ce contexte si difficile et stressant, les résidents et le personnel ont reçus de nombreux témoignages de soutien et d'empathie. Les dessins d'enfants, les offrandes de chocolats et de crêpes ont été nombreux, les fleurs ont parfumé les hébergements et coloré les terrasses. Autant d'attentions bienvenues qui ont permis de soutenir le moral des équipes et des résidents. Aujourd'hui les consignes pour les visites sont rigoureuses et la vigilance reste de mise.

Merci à tous

Activités sportives

Sports individuels ou collectifs, les associations sportives rythment les saisons entre découverte, initiation, perfectionnement et parfois compétition. Retrouvez-les toutes dans cette rubrique et bonne saison à tous.

L'INFO en+

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Street Art a trouvé sa place à Saint-Nicolas. De talentueux jeunes graffeurs pélémois ont réalisés en 2018 dans le cadre de l'opération « Un été Graff au Pélem » sous la houlette du graffeur Bertrand KERAVIS, dit BRINKS des graffs ou dessins sur le thème du Sport. Ils sont visibles au jardin public et dans la tribune du stade Armand HAMON de Saint-Nicolas.

ESPACE FORME

Maison des associations, salle de musculation. Le lundi de 18h30 à 19h45 - Le mardi de 19h30 à 20h45 - Le jeudi de 19h15 à 10h30 - Le vendredi de 19h00 à 20h15 - Le samedi de 10h30 à 11h45

Renseignements :
06.38.17.64.12 Jean-Claude HUELLOU

GYMNASTIQUE ENTRETIEN

Maison des associations, salle de judo Le mardi de 9h30 à 10h30

Renseignements :
06.18.09.75.79 Sandra MELGUEN

HANDBALL

Salle omnisports Le lundi 18h00-19h30 (–13 ans filles) Le Mardi de 18H00 à 19H30 (hand ensemble) de 19H30 à 21 H (séniors filles) Le jeudi 18h00-19h30 (-13 ans garçons et – de 11 ans mixte) Le vendredi 18h00-19h30 (- 15 ans filles et -18 ans garçons) et de 19h30 à 21h00 séniors filles et -18 ans filles 1semaine sur 2. Le samedi 10h30-12h00 école de hand (mini et baby hand)

Renseignements :
06.01.28.43.96 Mélissa CLEMENARD

ZUMBA

Maison des associations ou salle Ty ar Pelem. Le lundi 19h30 à 20h30.

Renseignements :
06.18.09.75.79 Sandra MELGUEN

EVEIL SPORTIF

Salle des fêtes de Canihuel, Gym Eveil pour les 3/7ans Le samedi 10h00 à 11h00.

Renseignements :
06.84.88.86.18 Coralie CHARRON

TEAM DU PELEM

le mardi et jeudi 18h30-20h RDV au terrain des sports (derrière l'école publique).

Renseignements :
06.82.31.72.13 Adeline GUELTAS

JUDO

Maison des associations, salle de Judo Le mercredi de 11h00 à 12h00, le vendredi de 17h00 à 18h00 pour les débutants 18h15 à 19h15 pour les ceintures jaunes à vertes. 19h30 à 21h00 pour les benjamins/minimes - ados et adultes.

Renseignements :
06.71.41.94.46 Mr MARESCA ou Mme MELGUEN 06.18.09.75 79.

YOGA

Maison des associations Salle 2. 2ème étage. Le mercredi de 18h45 à 20h15.

Renseignements :
02.96.24.59.50 Monique PETEL

BADMINTON

Salle omnisports Le mercredi 20h00-23h00.

Renseignements :
02.96.29.57.12 François LE BIGOT

FOOTBALL

Terrain de foot mercredi et vendredi de 19h00 à 21h00 pour les séniors.

Renseignements :
06.75.57.10.55 Jérémy RAOULT.
Groupement des jeunes.
06.79.80.01.38 Thomas COIZAN

BASKETBALL

Salle omnisports Le mercredi : 15h30-16h30 (- 10 ans) 16h30-18h00 (10/13 ans) Le vendredi 19h30-21h00 (14 ans et + & séniors) 1 semaine sur 2.

Renseignements :
06. 83.15.68.39 Laurent THORAVAL

LES MARCHEURS DU PELEM

Le mardi après-midi à 13h45, parking Maison des Associations

Renseignements : Jean-Yves LELIEVRE
02.96.29.59.95 ou 06.79.29.04.84
Michel BOURNOT 02.96.29.50.16
Louise GODEFROY 02.96.24.31.05

Rentrée 2020, c'est parti !

Audrey Guillot, Magali Robin, Stéphanie Ehrhart, Nathalie Le Cam, Séverine Le Morvan, Isabelle Liscouët et Isabelle Trenda : Absentes : Caroline Bonnardeau et Maud Nedelec-Rannou

La rentrée a eu lieu ce Mardi 1er septembre 2020 à l'école publique dans le contexte actuel et des précautions nécessaires ont dues être prises au vu de la crise sanitaire. Les élèves débutent leur journée par un lavage de mains (opérations maintes fois renouvelées) et ils sont invités à se rendre directement en classe, supprimant ainsi le temps d'accueil dans la cour. L'ensemble du personnel porte naturellement un masque et une désinfection des locaux est assuré quotidiennement. Ce dispositif ne pose pour l'heure aucun problème et les enfants font preuve d'une bonne adaptation. L'équipe enseignante inchangée pour cette rentrée 2020 précise qu'elle restera vigilante sur la scolarité des élèves au regard de l'interruption prolongée des cours depuis le mois de mars 2020.

Directrice : Mme Le Cam (reçoit sur rendez-vous les jeudis) - **TPS/PS/MS :** Mme Le Cam et Mme Le Nedelec-Ranou les jours de décharge de Mme Le Cam - **GS et CP :** Mme Liscouët - **CE1/CM1 :** Mme Trenda - **CE2 :** Mme Guillot - **CM2/CM1 :** Mme Bonnardeau - **Dispositif U.L.I.S (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) :** Mme Robin et deux A.E.S.H (Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap) Mme Le Morvan et Mme Ehrhart.

115

ÉLÈVES ONT EFFECTUÉ LEUR RENTRÉE À L'ÉCOLE PUBLIQUE

en ce début septembre, un effectif stable au regard des dernières années. La reprise a été l'occasion pour les élèves de découvrir la rénovation du préau et la salle de restauration. Parmi les projets de l'équipe éducative, bonne nouvelle pour les CP, CE1 et CE2… 3 jours au ZOO de Branféré dans le Morbihan sont en cours d'élaboration.

L'INFO en+

CENTRE DE LOISIRS

Route de Rostrenen Le mercredi et vacances scolaires toute la journée. Renseignements : 02.96.57.84.04, 06 42 53 69 92 Laetitia QUILLIOU ou Isabelle MEHAT

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Renseignements : 06 85 57 62 37 Anne-Laure LEBEUL

CANTINE NOUVEAUTE

Le règlement des frais de restauration évolue. Une facturation est désormais éditée chaque mois. Les familles pourront s'acquitter de la facture par prélèvement automatique ou adresser leur règlement directement à la Trésorerie de Rostrenen (chèque ou espèces).

De nouveaux amis à l'école

Surprise pour les enfants de l'école primaire à la rentrée. Madame Grenouille qui se sentait bien seule dans la cour de récréation depuis la rentrée 2019, a eu la belle surprise de compter sur 4 nouveaux amis fraîchement arrivés pendant l'été. Mr Carré, Mr Triangle, Mr Rectangle et Mr Rond se sont échappés d'un pot alors que le peintre travaillait sous le préau de l'école. Forts sympathiques et souriants, la commune leur souhaite la bienvenue et est très heureuses de les compter parmi ses nouveaux habitants.

Ce contenu est un condensé non exhaustif des principales décisions votées au conseil municipal. Il est rappelé que les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles en version PDF sur le site www.stnicolasdupelem.fr et sont la traduction fidèle et rigoureuse des interventions et des délibérations du conseil.

Le 09 juin 2020

ELECTIONS
Elections des membres des différentes commissions communales et représentants des nombreuses instance (lire page 8 et 9).

EMPLOI ASSOCIATIF
Renouvellement de la convention tripartite pour l'emploi d'animateur sportif de l'office des sports de St-Nicolas-du-Pelem pour un coût de 9 000.00 € et 3 334.00 € pour un emploi dans les mêmes conditions pour l'Argoat Judo Club.

PISCINE MUNICIPALE
Au regard de la situation sanitaire et des lourdes contraintes sanitaires et des coûts financiers s'y afférant le conseil décide à l'unanimité de ne pas ouvrir la piscine pour la saison 2020 (lire page 7).

Le 30 juin 2020

SUBVENTIONS 2020
601.97 € à l'AMF, 850.00 € Stations vertes de vacances, 170.00 € Rased Rostrenen, 3 334.00 € Argoat Judo Club Plouguernevel, 10 026 € Association musée de Bothoa, 9 000.00 € Office des sports St Nicolas, 3 049 € association foncière de St Nicolas, 11 000.00 € Caisse des écoles, 19 102.00 € Ogec Sacré-Cœur, 866.00 € Entente Basket du Pelem, 3 148.00 € Handball Pélémois, 200.00 € Team du Pelem, 2 397.00 € Union sportive Argoat Pelem, 500.00 € Société de chasse St Nicolas, 775.00 € Les blés d'Or, 3 240.00 € Amicale Laïque du Pelem, 3 240.00 € FCPE St Nicolas, 1 307.00 € Asso. Des parents d'élèves du Sacré-Cœur, 2 091.00 € Foyer socio-éducatif du collège Jean Jaurès, 975.00 € Asso. Sportive collège Jean Jaurès, 648.00 € Outil en main St Nicolas, 59.00 € ANACR, 91.00 € FNACA, 150.00 € Restos du Cœur St Brieuc, 850.00 € Comice agricole canton de St Nicolas, 1 450.00 € Office des sports de St Nicolas. ***ATTENTION, la commission finances rappelle qu'à compter de l'année prochaine, seuls les dossiers complets feront l'objet d'une étude de subventions.***

TAXES LOCALES
Reconduction des taux appliqués au cours de l'exercice 2019, pour un produit total attendu de 637 471.00 € Programme investissements : consultable sur le site de la commune.

BUDGET PRIMITIF 2020
Dépenses en section de fonctionnement 2 063 772.00 € et 1 982 898.00 € en section de d'investissement pour un total de 4 046 670.00 € - Recettes 2 063 772.00 € en section de fonctionnement et 2 268 633.00 € en section d'investissement soit un total de 4 332 405.00 €.

PROCÉDURE PLU ALLÉGÉE
Vote d'un PLU allégé selon les modalités règlementaires attribué au cabinet Quarta de Saint-Jacques-de-la-Lande pour un montant de 7 866.00 € TTC et 1 200.00 € de phases optionnelles (lire page 5).

Le 10 juillet 2020

BOURG DE BOTHOA
Rappel des objectifs, questionnement des élus, validation de l'avant-projet selon un programme estimé à 528 820 € et lancement de la procédure de consultation des entreprises.

CAISSE DES ÉCOLES
Mise en sommeil de la caisse dans son dispositif actuel et transfert de ses activités et charges à la commune.

GRANDS ÉLECTEURS SÉNATORIALES
Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs : à l'issue du scrutin, la liste proposée par le maire est élue avec 18 votes pour et un suffrage blanc. Les élus sont Mr Le Caër, Mme Boudiaf, Mr Lagadec, Mlle Fraboulet, Mr Pasco, Mme Bernard, Mr André et Mme Paven.

ECLAIRAGE PUBLIC
Vote pour la rénovation du foyer E120 rue Ernest Renan pour un montant de 1 114,56 €, dont 650,16 € à la charge de la commune. Vote identique pour le foyer A 246 rue de Ste Tréphine. Vote pour le foyer H 078 Rue Auguste Le Bonniec pour 1 179,36 €, dont 687,96 € à la charge de la commune.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
Une liste nominative de 24 noms (consultable sur le site de la commune) a dû être établie pour l'administration fiscale et 12 noms seront alors retenus par le directeur des services fiscaux.

Le 28 juillet 2020

CESSION IMMOBILIÈRE
Vente de l'ancien Presbytère, propriété de la commune, cet ensemble immobilier nécessite de lourds investissements de réhabilitation que la commune ne peut supporter et accepte la cession dans le cadre d'une offre d'achat pour un montant de 80 000.00 €

HOMMAGE
Mr Le Maire donne lecture d'une carte de remerciements de Mme Le Morzedec adressée au conseil suite au décès de Mr Louis Le Morzedec, maire de la commune de 1989 à 1993. Une gerbe de fleur a été adressé à la famille au nom du conseil.

Création et reprise d'entreprises

Début d'une liste non-exhaustive de repreneurs et de créateurs d'entreprises sur Saint-Nicolas. Retrouvez tous les artisans et commerçants sur : www.stnicolasdupelem.fr.

Retrouvez également sur la page Facebook de l'association des artisans et commerçants du canton de Saint-Nicolas-du-Pélem les nombreuses actualités sur les ouvertures, les événements, les expos et encore plus.

Equi-Confort

Pauline Rosse s'occupe de vos chevaux dans un lieu convivial et chaleureux, en pension ou au travail. Des stages et rencontres équestres vous sont également proposés.

Contact & infos :
page Facebook ou sur
http://paulinerosse.wixsite.com,
lieu-dit le Ruhaer, 06 61 19 15 35

PC'ELEM

Jeremy Pasco a monté son entreprise d'informatique en ce début d'année à Bothoa. Dépannage, vente de matériel, mise en route et formation informatique.

Contact & infos :
06 19 19 78 90 ou
par mail :
pcelem22@gmail.com

Rémi Bonneau

Fabriquant d'instruments de musique intuitifs, Rémi vous propose des séances de relaxation sonore. Séances de bien-être et d'apaisement.

Contact & infos :
https://remibonneau.fr remibonneau.fr@gmail.com
lieu-dit Bleyroux
06 95 97 83 84

Kevin Le Cunff

Installé depuis fin janvier, Kevin propose ses services en terrassement, assainissement, déblaiement, remblaiement, éparage, et curage Fossé.

Contact & infos :
06 84 42 65 13

Le P'tit Pélem

Depuis mars, La P'tite Bouffe est devenue Le P'tit Pélem ! Crêperie, formule « Menu ouvrier » à 13€ et le Snack fait son entrée à la carte avec entre autres des « Burgers Maison », sur place ou à emporter.

Contact & infos :
www.leptitpelem.fr
et au 09 82 39 56 97
3 rue du Pelem

Le Lein Ar C'Hoat

Françoise Arrachequesne a repris « Le Lein » fin 2018. Concours de boules de Mai à Septembre.

Contact & infos :
rue L et M Bertrand
Tel : 02 96 36 32 50
et sur Facebook.

4M55

MARION LOTOUT

CHAMPIONNE DE FRANCE 2020

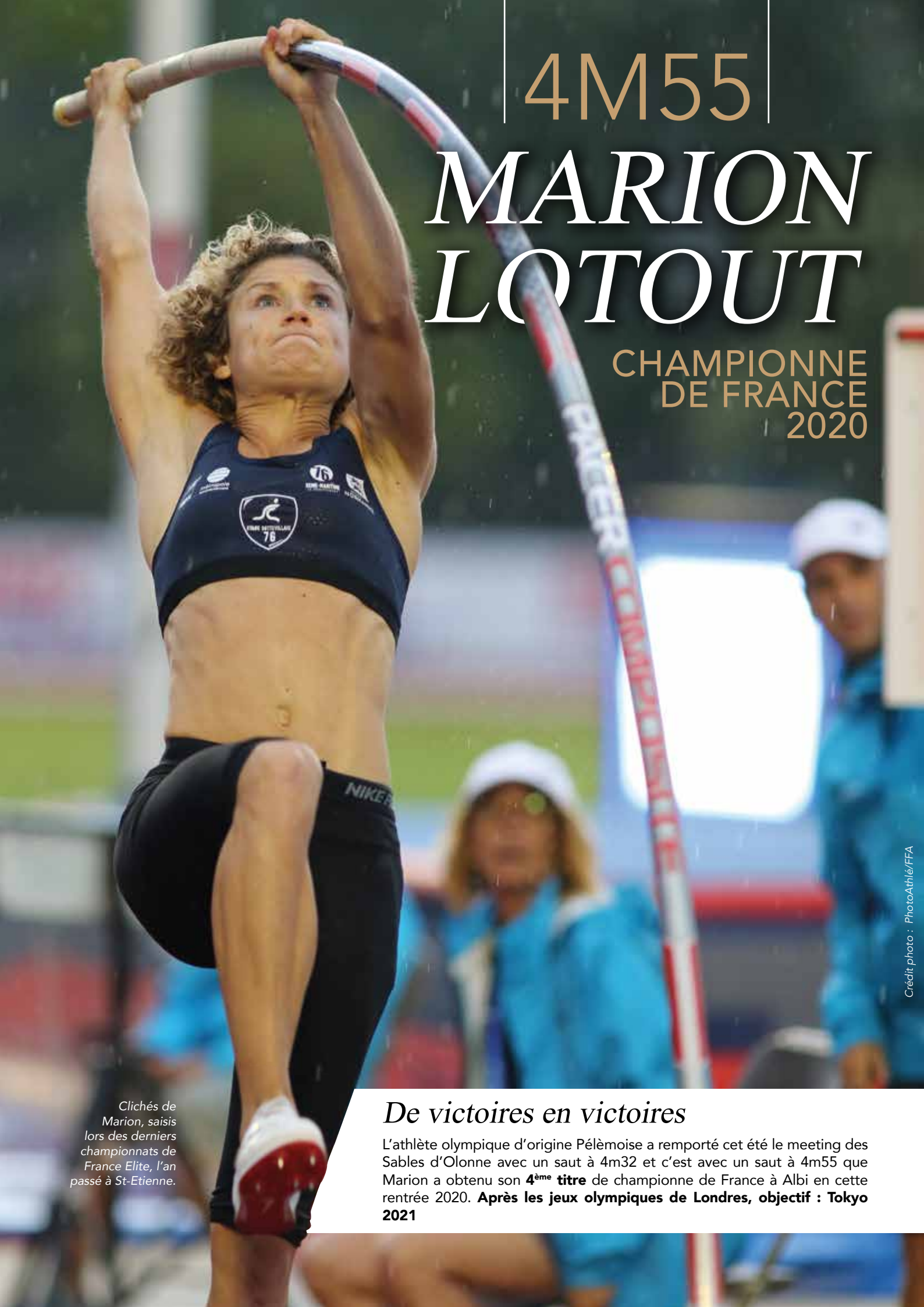

Crédit photo : PhotoAthlé/FFA

Clichés de Marion, saisis lors des derniers championnats de France Elite, l'an passé à St-Etienne.

De victoires en victoires

L'athlète olympique d'origine Pélèmoise a remporté cet été le meeting des Sables d'Olonne avec un saut à 4m32 et c'est avec un saut à 4m55 que Marion a obtenu son **4ème titre** de championne de France à Albi en cette rentrée 2020. **Après les jeux olympiques de Londres, objectif : Tokyo 2021**